



Rapport d'activités 2011

Un premier Plan métropolitain d'aménagement et de développement pour le Grand Montréal

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE 2011



Mémoire prébudgétaire 2011-2012: Investir dans la mobilité durable du Grand Montréal Portrait statistique des activités et du territoire agricoles de la Communauté – Édition 2010

Adoption du projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement

Mise en ligne du site Web du projet de PMAD

Mise en ligne du *Tableau de bord du Plan d'action métropolitain*pour le logement social et abordable 2009-2013

Publication d'un *Cahier d'information sur les interventions* de la Communauté en matière de logement social et abordable

- 19 Premier Colloque sur l'économie métropolitaine
 - 2 Plan directeur de l'investissement direct étranger du Grand Montréal 2011-2015
 - 16 Adoption par le conseil du calendrier de la consultation publique sur le projet de PMAD
 - Mise sur pied d'un comité conjoint CMM/MTQ regroupant les décideurs et les principaux acteurs concernés par le domaine du transport

Livre vert pour une politique bioalimentaire : mémoire de la CMM présenté dans le cadre des consultations du MAPAQ

FÉVRIER AVRIL MAI JUIN AOÛT SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE

Début de la consultation publique sur le projet de PMAD

Lancement d'un guide d'aménagement illustrant les principes d'aménagement pour réaliser des guartiers de type TOD

Étude de mise en marché en milieu agricole des produits des installations de traitement des matières organiques sur le territoire du Grand Montréal

Publication du Livre blanc du premier colloque sur l'économie métropolitaine

Dernière séance de consultation publique sur le projet de PMAD 21

Plan directeur de l'attraction et de l'accueil des talents stratégiques du Grand Montréal 2011-2015

Dévoilement du Rapport de consultation publique de la commission de l'aménagement sur le projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement

Tenue d'un Forum de mobilisation pour les acteurs de la grappe de la logistique et du transport

Mise en ligne du premier Rapport de suivi de l'application du Règlement numéro 2008-47 sur l'assainissement des eaux

Publication du *Plan directeur de l'attraction et de l'accueil de talents stratégiques du Grand Montréal 2011-2015*

Adoption du premier
Plan métropolitain
d'aménagement
et de développement
du Grand Montréal

Adoption du Plan d'action 2012-2017 du PMAD

TABLE DES MATIÈRES

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE 2011	2
LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL: QUI SOMMES-NOUS?	4
2011: SURVOL	5
SAVIEZ-VOUS QUE?	6
DOSSIER: UN PREMIER PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT POUR LE GRAND MONTRÉAL	7
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - UNE CONSULTATION HISTORIQUE	10
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - LES PREMIERS FRUITS DE LA MISE À JOUR DU PDE POUR LA PÉRIODE 2010-2015	13
ENVIRONNEMENT - VERS UNE TRAME VERTE ET BLEUE	16
LOGEMENT SOCIAL ET ABORDABLE - DE NOUVEAUX OUTILS DE PLANIFICATION ET D'INFORMATION	18
TRANSPORT-PLUSIEURS ÉTUDES COMPLÉTÉES	21
COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE	23
L'OBSERVATOIRE GRAND MONTRÉAL-TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE GRAND MONTRÉAL	24
LES 82 MUNICIPALITÉS	26
LA CMM EN CHIFFRES	27
À SURVEILLER EN 2012	28
LES INSTANCES DÉCISIONNELLES DE LA COMMUNAUTÉ	29

Crédits photos: Louis-Étienne Doré | © CMM

ISBN 978-2-924076-25-5 (PDF)

Dépôt légal : février 2014 Bibliothèque et Archives nationales du Québec Bibliothèque et Archives Canada





LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL:

QUI SOMMES-NOUS?

La Communauté métropolitaine de Montréal est un organisme de planification, de coordination et de financement qui exerce plusieurs compétences stratégiques à l'échelle du Grand Montréal.

En 2011, la Communauté métropolitaine de Montréal regroupait plus de 3,7 millions d'habitants répartis sur le territoire de 82 municipalités, soit plus de 4360 kilomètres carrés. Son budget annuel était de 100,3 M\$.

La Communauté est dirigée par un conseil composé de 28 élus municipaux représentatifs de son territoire. Un comité exécutif composé de huit élus municipaux également représentatifs du territoire métropolitain fournit divers avis au conseil et veille à ce que la loi, les règlements et les résolutions soient appliqués. La présidence de la Communauté métropolitaine de Montréal est assurée par le maire de Montréal.

LES 7 CHAMPS DE COMPÉTENCE DE LA COMMUNAUTÉ SONT:



Aménagement du territoire



Développement économique



Environnement

Matières résiduelles, assainissement de l'atmosphère et des eaux usées



Développement artistique et culturel



Transport

Transport en commun et réseau artériel



Logement social et abordable



Équipements, infrastructures, services et activités à caractère métropolitain

MISSION

PLANIFIER, COORDONNER ET FINANCER LES COMPÉTENCES STRATÉGIQUES QUI FAÇONNENT LE TERRITOIRE ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION.

VISION

METTRE LE CAP SUR LE MONDE ET BÂTIR UNE COMMUNAUTÉ COMPÉTITIVE, ATTRACTIVE, SOLIDAIRE ET RESPONSABLE

OBJECTIF

REJOINDRE LES 10 MEILLEURES RÉGIONS NORD-AMÉRICAINES





2011: SURVOL

L'année 2011 fut sans contredit celle du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD). Il allait donc de soi que notre rapport d'activités 2011 accorderait une place déterminante et détaillée à l'ensemble de cette importante réalisation pour l'aménagement et le développement de la région métropolitaine de Montréal.

Le premier Plan métropolitain d'aménagement et de développement du Grand Montréal, le PMAD, est aujourd'hui considéré comme un plan métropolitain ambitieux dans lequel se reconnaissent les citoyens, les groupes, les municipalités, les MRC et les agglomérations du territoire.

La vision que les élus du Grand Montréal ont adoptée dans le PMAD a pour principal objectif d'améliorer la qualité de vie de la population. À terme, le PMAD permettra d'accroître l'attractivité et la compétitivité de la région dans une perspective de développement durable.

La réalisation de ce premier outil de planification métropolitaine, souhaitée depuis 30 ans, a grandement bénéficié de la participation active et engagée de tous les partenaires de la Communauté. À cet égard, il convient de souligner la contribution de tous les professionnels des agglomérations, des municipalités et des municipalités régionales de comté du Grand Montréal qui ont travaillé à l'élaboration du PMAD de concert avec les professionnels de la Communauté.

Il importe également de souligner l'excellente collaboration entre la Communauté et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, laquelle a permis, dès le début du processus, d'apporter plusieurs ajustements afin d'assurer la conformité du PMAD aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement.

Il faut aussi rappeler l'importance de l'exercice de démocratie participative qu'a représenté la consultation publique sur le projet de PMAD avec ses 55 heures d'audiences, ses 17 séances de consultation et ses 350 mémoires reçus.

En plus de donner l'occasion d'élaborer et d'adopter le PMAD, l'année 2011 a donné l'occasion de poursuivre la démarche entreprise par la mise à jour du Plan de développement économique pour la période 2010-2015 et d'en cueillir les premiers fruits avec l'adoption de deux plans directeurs métropolitains, soit celui de l'attraction d'investissements directs étrangers et celui de l'attraction de talents stratégiques. Le succès des grappes métropolitaines ne s'est par ailleurs pas démenti en 2011: les entreprises du secteur des services financiers ont démarré la grappe Finance Montréal tandis qu'une septième grappe, la grappe de la logistique et du transport, a été créée.

À l'occasion du Bilan de la période 2002-2009 du plan d'action pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal bleu, il a été établi que depuis 2002, quelque 68 projets d'une valeur globale de plus de 41,9 M\$ ont été réalisés. À eux seuls, ces chiffres plaident pour une reconduction de ce programme.

En matière de logement social et abordable, la Communauté s'est donné de nouveaux outils par la mise en ligne du Tableau de bord du Plan d'action métropolitain pour le logement social et abordable 2009-2013 ainsi que par la diffusion d'un cahier d'information sur les interventions de la Communauté dans ce domaine. Deux répertoires de bonnes pratiques sont, par ailleurs, à venir, ce qui confirme le dynamisme de la Communauté dans ce champ de compétence.

L'année 2011 a aussi été marquée par la publication d'une série d'études techniques réalisées par le service du transport métropolitain en support à l'élaboration et à l'adoption du Plan métropolitain d'aménagement et de développement.



AU REGARD DE CE BILAN, IL NE PARAÎT DONC PAS EXAGÉRÉ D'ÉCRIRE QU'UN IMPORTANT CHAPITRE DE L'HISTOIRE DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL S'EST ÉCRIT EN 2011, NOTAMMENT AVEC L'ÉLABORATION ET L'ADOPTION DU PREMIER PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU GRAND MONTRÉAL.



SAVIEZ-VOUS QUE?

LES ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Depuis 2001, la Communauté a versé plus de 275 M\$ pour financer les grands équipements métropolitains, et ce, au bénéfice de tous les citoyens de la région métropolitaine de Montréal.

En 2011, la Communauté a contribué au financement du déficit d'exploitation du Jardin botanique (incluant l'Insectarium), du Planétarium, du Biodôme et du Cosmodôme pour une somme de 25,5 M\$.

De cette somme, 13,3 M\$ provenaient d'une subvention dans le cadre de l'Entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités signée avec le gouvernement du Québec. Cette entente prévoit le renouvellement de la subvention gouvernementale annuelle pour les équipements à caractère métropolitain pour la période 2007-2013. La Communauté a également contribué au financement de ces équipements au moyen d'une quote-part de 12,2 M\$.

LE PROJET D'ORTHOPHOTOGRAPHIE MÉTROPOLITAINE

En juillet 2011, la Communauté a fait l'acquisition d'une couverture aérienne photographique métropolitaine afin de disposer d'une information adéquate sur l'utilisation du territoire. L'orthophotographie résultant de cette couverture photographique sera finalisée et livrée aux municipalités en 2012.

De plus, les efforts entrepris pour l'actualisation des principales bases de données géographiques se poursuivront, notamment en ce qui concerne la topographie, le réseau routier, les milieux naturels et la carte d'occupation du sol.

LE CALENDRIER POUR L'ÉLABORATION ET L'ADOPTION DU PMAD

Le calendrier pour l'élaboration, la consultation et l'adoption du PMAD a été déterminé selon les délais prévus dans la Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines, adoptée en 2010.

La première étape consistait en l'adoption d'un projet de PMAD au plus tard le 30 avril 2011. Une fois le projet de PMAD adopté, le gouvernement du Québec devait transmettre un avis à la Communauté dans un délai de 180 jours. De leur côté, les agglomérations et les municipalités régionales de comté (MRC) comprises, en tout ou en partie, sur le territoire de la Communauté, ainsi que les MRC contiguës au territoire de la Communauté, pouvaient transmettre un avis sur le projet de PMAD dans un délai de 120 iours. Une consultation publique devait également être tenue dans chacun des cinq secteurs de la Communauté. La Loi prévoyait qu'à la suite de ces étapes, un règlement édictant le Plan métropolitain devait être adopté au plus tard le 31 décembre 2011.

La consultation sur le projet de PMAD et l'adoption du PMAD dans sa version finale se sont réalisées à l'intérieur de ces délais.





UN PREMIER PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT POUR LE GRAND MONTRÉAL

LE 8 DÉCEMBRE 2011, LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ A ADOPTÉ LE PREMIER PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT. LE PMAD DÉFINIT DES ORIENTATIONS, DES OBJECTIFS ET DES CRITÈRES POUR HUIT OBJETS OBLIGATOIRES IDENTIFIÉS À LA LOI. IL A COMME FINALITÉ D'ASSURER LA COMPÉTITIVITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DU GRAND MONTRÉAL DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.





20120530 PMAD.pdf

Le PMAD s'ajoute aux outils de planification que la Communauté a déjà mis en place depuis sa création: l'énoncé de vision stratégique du développement économique, social et environnemental de la région (2003); le Plan de développement économique (2005, mis à jour en 2010); le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (2006) ainsi qu'un Plan d'action métropolitain pour le logement social et abordable (2008).

Le PMAD intègre certains éléments tirés de la consultation publique, des avis des MRC et de l'avis gouvernemental sur le projet de PMAD.

UN GRAND MONTRÉAL ATTRACTIF, COMPÉTITIF, ET DURABLE

Le PMAD fait le pari d'agir sur les éléments qui permettent de structurer l'urbanisation de la région métropolitaine. Pour ce faire, il propose d'agir sur trois fronts, celui de l'aménagement, celui du transport et celui de l'environnement. Il identifie 3 orientations, 15 objectifs et 33 critères d'aménagement:

Orientation # 1: AMÉNAGEMENT – des milieux de vie durables

Le PMAD propose d'orienter 40 % de la croissance démographique projetée d'ici 2031 autour des points d'accès de transport en commun par le développement de quartiers de type TOD (*Transit-Oriented Development*). Une densification du cadre bâti projeté est, par ailleurs, demandée sur les terrains vacants ou à redévelopper situés à l'extérieur de ces aires TOD.

D'autres objectifs et critères portent sur la délimitation d'un périmètre métropolitain 2031, sur la localisation des installations d'intérêt métropolitain actuelles et projetées, sur l'occupation optimale du territoire agricole, sur les contraintes de nature géomorphologique et anthropique ainsi que sur la protection des plaines inondables.

Orientation # 2: TRANSPORT – des réseaux de transport performants et structurants

Le PMAD mise également sur une plus grande utilisation du réseau de transport en commun métropolitain structurant. L'objectif fixé est une hausse de la part modale du transport en commun en période de pointe du matin, actuellement de 25%, à 30% d'ici 2021 et à 35% en 2031. La modernisation et le développement proposés nécessitent des investissements chiffrés à 23 G\$.

Le PMAD identifie, en outre, un réseau routier métropolitain et un réseau artériel métropolitain, et prône la mise en place de mesures contribuant à la réduction des délais et des retards occasionnés par la congestion de même que des facteurs de localisation des pôles logistiques. Le PMAD propose également diverses mesures favorisant la mobilité active, entre autres, par la définition du Réseau vélo métropolitain.

Orientation # 3: ENVIRONNEMENT – un environnement protégé et mis en valeur

Enfin, le PMAD retient l'objectif de protection de 17% en milieu terrestre de la convention sur la biodiversité de Nagoya. À cette fin, le PMAD identifie les bois, les corridors forestiers et les aires protégées comme potentiels de conservation.

D'autres critères concernent l'identification et la protection des paysages et du patrimoine d'intérêt métropolitain. Le PMAD propose aussi un concept intégré de réseau récréotouristique métropolitain. Ce concept consiste à développer une Trame verte et bleue afin de permettre aux citoyens d'avoir accès aux grands lieux de détente et de récréation et d'en profiter pleinement.



Mobiliser la région autour d'un plan métropolitain d'aménagement et de développement ambitieux



20110428_projetPMAD_complet.pdf

Dès l'adoption du projet de PMAD, en avril 2011, plusieurs efforts ont été consentis afin de vulgariser et de résumer le contenu du projet de PMAD. Une stratégie de communication a également été adoptée pour encourager une forte participation à la consultation publique, notamment en misant sur la transparence et sur l'ouverture.

Un comité des partenaires, constitué de leaders d'opinion, a été formé afin de mobiliser la population, les groupes et la société civile. Des listes d'envoi ont été constituées afin d'encourager les citoyens et les organismes du Grand Montréal issus de différents horizons à consulter le site Internet du projet de PMAD et à soumettre un mémoire dans le cadre de la consultation publique. L'adhésion de plusieurs sommités en urbanisme a contribué à créer un momentum en faveur de l'adoption du PMAD.

En plus d'une version imprimée du projet de PMAD, un résumé, en version française et anglaise, de même qu'un guide de consultation ont été produits. Un site Internet entièrement dédié au projet de plan métropolitain a été mis en ligne (www.pmad.ca). Des capsules d'information ont également été réalisées. Des avis publics ont été diffusés.

Le projet de PMAD a également été présenté à plusieurs groupes et associations dans le cadre de rencontres particulières. Les médias sociaux ont, par ailleurs, été mis à contribution. Plusieurs communiqués de presse ont été diffusés. Des rencontres éditoriales ont été organisées avec les journalistes des grands médias écrits affectés à l'actualité régionale métropolitaine. Enfin, trois documents vidéo ont été produits afin d'illustrer chacune des trois orientations du projet de PMAD.

Largement médiatisée, la consultation publique sur le projet de PMAD a su soulever des enjeux qui préoccupaient des citoyens. L'ensemble de l'exercice a été salué par les médias comme « un tour de force », la CMM ayant réussi « à mobiliser la région autour d'un plan d'aménagement ambitieux ».

LE PLAN D'ACTION 2012-2017

En même temps que le PMAD, le conseil de la Communauté a adopté un *Plan d'action 2012-2017.* Ce plan d'action complète la dimension réglementaire formelle du PMAD par des actions et la réalisation de projets concrets ainsi que des moyens de mise en œuvre convenus en concertation.



La réalisation des actions proposées dans le *Plan d'action* sera sous la responsabilité politique des commissions de la CMM. Des comités techniques formés des représentants des cinq secteurs de la Communauté appuieront les travaux des commissions. Des représentants des ministères concernés et de la société civile seront également appelés à collaborer. Le cas échéant, des consultations publiques seront prévues.

La mise en œuvre du plan d'action du PMAD est intimement liée à une collaboration étroite avec le gouvernement du Québec via les travaux de la future Table Québec-Montréal métropolitain pour l'aménagement et le développement (TQMMAD). Cette instance aura pour mission d'assurer une cohérence de l'action gouvernementale dans la mise en œuvre du PMAD et réunira des ministres clés et des élus de la CMM, qui pourront s'adjoindre de grands acteurs de la région.

Le PMAD prévoit également la mise sur pied d'une Agora métropolitaine bisannuelle élus-citoyens. Une première Agora se tiendra au printemps 2013 et portera sur l'avancement des travaux du PMAD. Cette Agora devrait contribuer à l'émergence d'un véritable sentiment d'appartenance à la région métropolitaine.

PROCHAINES ÉTAPES

Adopté le 8 décembre 2011, le PMAD doit recevoir l'avis favorable du gouvernement du Québec pour entrer en vigueur, ce qui devrait se produire d'ici juin 2012.

Par la suite, les conseils des 14 MRC et des agglomérations du territoire devront adopter un règlement de concordance au PMAD. Les 82 municipalités du territoire disposeront ensuite d'une période de 6 mois pour assurer la concordance entre leur réglementation d'urbanisme et le schéma d'aménagement de leur MRC respective.

L'entrée en vigueur du PMAD agira donc comme un moteur de changement pour la mise à jour des outils régionaux et municipaux en référence aux enjeux d'aménagement actuels. À travers le processus de conformité prévu par la loi, la mise en œuvre du PMAD permettra en effet d'assurer une cohérence de la planification à plusieurs échelles — métropolitaine, régionale et locale—tout en favorisant une meilleure coordination des interventions gouvernementales sur le territoire du Grand Montréal.





AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

UNE CONSULTATION HISTORIQUE

Entre avril et décembre 2011, à l'occasion de la consultation publique sur le projet de PMAD, le Grand Montréal a connu un des plus importants exercices de démocratie participative de son histoire. L'exercice, placé sous la responsabilité de la commission de l'aménagement, a notamment permis de faire lever les réticences face au projet de plan métropolitain et de rallier les élus, les citoyens et la société civile autour d'un projet de plan métropolitain rassembleur, une vision mobilisatrice de l'avenir de notre région.

PRÈS DE 350 MÉMOIRES ET 17 SÉANCES DE CONSULTATION PUBLIQUES

La consultation publique sur le projet de PMAD a officiellement débuté le 28 septembre et s'est déroulée jusqu'au 21 octobre 2011. Le calendrier initial des consultations prévoyait la tenue de 7 assemblées publiques sur l'ensemble du territoire métropolitain. Rapidement, il a fallu ajouter de nouvelles séances en raison d'une participation beaucoup plus forte que celle anticipée. Ce sont finalement 17 séances, réparties sur 11 journées d'audiences publiques, qu'a tenues la commission de l'aménagement, se réunissant pendant près de 55 heures. Près de 350 mémoires ont été transmis et analysés par la commission de l'aménagement. Près de 1 400 personnes sont venues assister aux audiences publiques.

Un des faits saillants de cette consultation est qu'une grande diversité d'acteurs de la société civile y ont participé: des groupes locaux et nationaux en passant par les milieux socioéconomiques, de la santé, de l'environnement, les syndicats, les chambres de commerce et le secteur des transports. Sur un total de 344 mémoires transmis à la commission, 25 % provenaient de citoyens, 64 % de groupes et 11 % d'organismes municipaux.

De façon générale, le projet de PMAD a reçu un accueil favorable des citoyens et des groupes consultés. La grande majorité des mémoires transmis à la commission exprimait, de façon explicite, une opinion globalement en faveur du projet. De nombreux mémoires notaient que la région du Grand Montréal avait un besoin pressant d'une planification de l'aménagement et du développement de son territoire. L'adoption rapide d'un premier plan métropolitain était vivement souhaitée.

Un nombre important d'intervenants souhaitaient même que certains objectifs et critères proposés soient encore plus ambitieux.

LE RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE

La commission de l'aménagement devait, au terme de la consultation publique, transmettre un rapport d'observation au conseil de la Communauté. Le document devait servir à bonifier le projet de PMAD. Le principal défi de la commission de l'aménagement était, évidemment, de traduire la diversité et la richesse des commentaires, des opinions et des suggestions exprimés dans près de 350 mémoires, et de leur rendre justice.

Rapidement, les membres de la commission ont convenu que le rapport de consultation ne pouvait se contenter de résumer les propos et les commentaires entendus, et qu'il fallait identifier des pistes de réflexion pour permettre une adoption unanime du PMAD. Le défi qui se posait était d'identifier des conditions acceptables pour que toutes les parties prenantes du PMAD – les citoyens, les élus, le gouvernement, la société civile – puissent adhérer dans l'enthousiasme à ce premier plan métropolitain.

PMAD – QUELQUES REPÈRES CHRONOLOGIQUES

7 JUIN 2010:

ENTRÉE EN VIGUEUR DE
LA LOI MODIFIANT LA LOI
SUR L'AMÉNAGEMENT ET
L'URBANISME ET D'AUTRES
DISPOSITIONS LÉGISLATIVES
CONCERNANT LES COMMUNAUTÉS
MÉTROPOLITAINES, CONFÉRANT
À LA COMMUNAUTÉ LA
RESPONSABILITÉ DE DÉFINIR
UN PLAN MÉTROPOLITAIN
D'AMÉNAGEMENT ET
DE DÉVELOPPEMENT.

28 AVRIL 2011:

ADOPTION PAR LE CONSEIL DU PROJET DE PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT AUX FINS D'UNE CONSULTATION.

28 SEPTEMBRE - 21 OCTOBRE 2011:

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PMAD.

17 NOVEMBRE 2011:

DÉVOILEMENT DU RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE DE LA COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT SUR LE PROJET DE PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT.

8 DÉCEMBRE 2011:

ADOPTION PAR LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DU PREMIER PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOP-PEMENT DU GRAND MONTRÉAL. ADOPTION DU PLAN D'ACTION 2012-2017 DU PMAD.



Dévoilé en novembre, le rapport de consultation de la commission de l'aménagement faisait état des consensus observés et des divergences d'opinions constatées. De nouveaux enjeux, soulevés dans le cadre de la consultation, étaient également identifiés: le logement social, l'agriculture urbaine et la culture, pour ne nommer que ceux-là. Au total, 16 grands constats y étaient énoncés et 8 pistes de réflexion y étaient formulées dans l'espoir d'une adoption unanime du PMAD.



Une des 23 recommandations du rapport de consultation était d'impliquer la société civile dans le processus d'appropriation et de mise en œuvre du plan en mettant sur pied une Agora métropolitaine élus-citoyens, une innovation majeure par rapport aux pratiques habituelles en matière d'urbanisme. La proposition fut effectivement retenue dans la version finale du PMAD, comme le furent la plupart des propositions contenues dans le rapport de consultation publique.

À la suite de la consultation publique sur le projet de PMAD, le conseil de la Communauté a donc adopté, en décembre, le premier Plan métropolitain d'aménagement et de développement de l'histoire du Grand Montréal. Dans sa version finale, le PMAD donne suite à plusieurs, sinon à la totalité des recommandations de la commission. Par rapport au projet de PMAD adopté en avril 2011, la version finale du Plan métropolitain est considérée comme un document plus ambitieux.

Si le PMAD est aujourd'hui considéré comme un projet rassembleur et porteur de grandes promesses pour l'avenir du Grand Montréal, c'est grâce, notamment, au dévouement des membres de la commission de l'aménagement et à leur implication lors de la consultation publique sur le projet de PMAD.

Plusieurs études

Dans le cadre de l'élaboration et de l'adoption du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), plusieurs études techniques ont été réalisées par le service de l'aménagement du territoire métropolitain et diffusées au grand public, sur le site Internet du projet de PMAD, sous la rubrique « documents de référence du PMAD ». Parmi ces études, il convient de citer les suivantes:

FÉVRIER

Projections de l'emploi pour le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal

Ce document présente les faits saillants des nouvelles projections pour l'emploi qui couvrent l'ensemble du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Portrait statistique des activités et du territoire agricoles de la Communauté - Édition 2010

Ce rapport dresse un portrait statistique des activités économiques agricoles, de l'utilisation du territoire ainsi que des exploitations agricoles dans le Grand Montréal.

Caractérisation qualitative des aires d'influence des points d'accès au réseau de transport en commun

Ce rapport brosse un portrait du milieu environnant les points d'accès au réseau de transport en commun pour une réflexion sur la possibilité de mettre en place un programme d'aide technique et financier pour les TOD.

MARS

Les formes d'habitat et la planification des densités résidentielles

Recueil de données sur les densités résidentielles et réflexion sur la répartition des formes d'habitat dans le Grand Montréal.

JUILLET

Inventaire des projets résidentiels

Recueil de données sur les projets résidentiels annoncés ou en gestation sur le territoire du Grand Montréal.

OCTOBRE

Guide d'aménagement pour les aires de TOD

Ce document illustre les principes d'aménagement sur lesquels s'appuie le développement des aires TOD selon les réalités locales de la CMM.

.....

Note technique relative aux espaces industriels disponibles dans les couronnes, Laval et Longueuil.

Étude sur les espaces industriels et les contraintes de développement sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal.



TOUTES CES ÉTUDES
PEUVENT ÊTRE CONSULTÉES
SUR LE SITE INTERNET
DE LA COMMUNAUTÉ:
WWW.CMM.QC.CA



Représenter et mettre en valeur les paysages du Grand Montréal

En décembre 2011, des représentants de la Communauté métropolitaine de Montréal ont participé à la tenue d'un atelier sur la représentation et l'utilisation du paysage de nos métropoles à l'invitation des ateliers maîtrise d'œuvre urbaine, un organisme international situé à Cergy Pontoise en France.

La participation de la Communauté aux ateliers maîtrise d'œuvre urbaine sur les PAYSAGES DE LA MÉTROPOLE a représenté une occasion unique d'échanger sur les bonnes pratiques avec dix autres grandes métropoles et de poursuivre la réflexion concernant la mise en valeur des grands paysages métropolitains amorcée dans le PMAD, et notamment via le concept récréotouristique de la Trame verte et bleue.

Le dossier de candidature de la Communauté pour sa participation aux ateliers maîtrise d'œuvre urbaine 2012 relatifs aux grands paysages des métropoles est disponible sur le site Internet de la Communauté.

À consulter:



20110909_candidaturePaysage.pdf



COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT

Présidente

Madame Helen Fotopulos Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal

Vice-présidentes

Madame Chantal Deschamps Mairesse de la Ville de Repentigny

Madame Suzanne Roy* Mairesse de la Ville de Sainte-Julie

Membres

Monsieur Basile Angelopoulos Vice-président du comité exécutif de la Ville de Laval

Monsieur Alan DeSousa¹ Vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal

Monsieur Christian G. Dubois*²
Membre du conseil de la Ville de Montréal

Madame Lorraine Guay-Boivin*
Membre du conseil de la Ville de Longueuil

Monsieur Edward Janiszewski Maire de la Ville de Dollard-Des Ormeaux

Monsieur Lionel Perez*1 Membre du conseil de la Ville de Montréal

Monsieur Robert L. Zambito*² Membre du conseil de la Ville de Montréal

¹ Jusqu'au 28 avril 2011.

² Depuis sa nomination, le 28 avril 2011.

^{*} Conseillers municipaux non membres du conseil de la Communauté.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LES PREMIERS FRUITS DE LA MISE À JOUR DU PDE POUR LA PÉRIODE 2010-2015

UNE STRATÉGIE EN MARCHE

La stratégie découlant de la mise à jour du Plan de développement économique pour la période 2010-2015 est maintenant bien amorcée. Cette stratégie vise avant tout à combler l'écart de croissance entre le Grand Montréal et les autres métropoles nord-américaines.



: 20110602 PDIDE.pdf



20111130_planDirecteurattractionTalents.pdf

Déjà, en 2011, nous observons les fruits des premières actions du PDE, notamment par l'adoption de deux plans directeurs métropolitains, soit celui de l'attraction d'investissements directs étrangers et celui de l'attraction de talents stratégiques. Les travaux de la commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances ont permis de dégager des pistes de solutions concrètes afin de rendre la métropole plus attractive pour les investisseurs et les talents stratégiques étrangers.

PREMIER COLLOQUE SUR_L'ECONOMIE METROPOLITAINE



Toujours en suivi du PDE, le 19 mai 2011, plus de 100 dirigeants d'organismes de développement économique de la métropole se sont rencontrés lors du Premier colloque sur l'économie métropolitaine. Le colloque a mobilisé les intervenants autour d'une vision commune de l'environnement métropolitain tout en créant des espaces de discussion et d'échange sur des thèmes spécifiques qui concernent l'ensemble des acteurs.



20111001_livre-blanc-colloque.pdf

En lien avec les axes de la stratégie de développement économique, l'objectif était d'augmenter la collaboration entre les parties prenantes sur trois grands thèmes: les talents, l'innovation et l'attractivité. Les ateliers de ce colloque furent une occasion unique pour les acteurs du milieu de contribuer à l'identification de nouveaux projets métropolitains. Ils ont précisé des moyens, des responsables et des échéanciers pour les priorités retenues, l'ensemble de ces informations étant contenu dans le Livre blanc du colloque. Cet événement fut une réussite et a permis l'appropriation de la stratégie par les partenaires métropolitains engagés dans les succès de la métropole.





LE SUCCÈS DES GRAPPES MÉTROPOLITAINES

La stratégie économique métropolitaine continue de mettre l'accent sur l'innovation, source de productivité et de création de richesse, dans une région du savoir comme le Grand Montréal. La stratégie des grappes métropolitaines constitue le maillon central de la dynamique d'innovation mise de l'avant par la Communauté. Ayant fait la preuve d'une obilisation industrielle derrière une vision commune, le succès des grappes métropolitaines, leurs résultats et les retombées de leurs initiatives démontrent clairement leur valeur ajoutée pour la compétitivité des secteurs industriels qu'elles représentent.

Et le succès des grappes continue d'attirer de nouveaux joueurs. En effet, d'autres secteurs souhaitent profiter de l'effervescence engendrée par la mise sur pied d'un secrétariat de grappe. En 2011, les entreprises du secteur des services financiers ont démarré la grappe Finance Montréal dans le but de déployer de nouvelles activités et d'encourager la création de nouvelles entreprises et l'installation de sociétés d'envergure internationale au Québec.

De plus, une septième grappe a été créée en 2011: la grappe de la logistique et du transport. Les intervenants de ce secteur se sont concertés afin de définir les priorités qui mèneront les actions du secrétariat de grappes, dont les activités devraient démarrer en 2012. Le forum de mobilisation pour les acteurs de cette grappe de la logistique et du transport, tenu en novembre 2011, a permis de réunir plus de 75 leaders de cette industrie névralgique pour la région métropolitaine, laquelle compte sur la présence d'infrastructures et d'entreprises d'envergure internationale.

La stratégie des grappes métropolitaines, dont certaines en sont à l'aube du troisième renouvellement d'une entente triennale, passe à une nouvelle phase: la collaboration intergrappes. Pour la première fois, en 2012, les membres des équipes des secrétariats de grappes se réuniront lors d'une session de travail conjointe. Lors de cette journée, les équipes d'Aéro Montréal, du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec, d'Écotech Québec, de Finance Montréal, de Montréal InVivo et de TechnoMontréal feront partager leurs expériences et exploreront les avenues de coopération. En parallèle, les grappes collaborent actuellement à la mise en ligne d'un portail Web «Grappes Montréal», qui se veut un lieu commun et un point central d'information sur les grappes et leurs partenaires et un outil de rayonnement international pour les grappes du Grand Montréal.

Le projet « Montréal métropole numérique » est un exemple éloquent de collaboration intergrappes auquel la Communauté participe financièrement. Sous le leadership de Techno-Montréal, ce premier projet fait appel au concept de *Smart and Connected Cities*. Montréal métropole numérique est un grand projet mobilisateur qui favorise le renforcement de la compétitivité du secteur industriel des technologies de l'information et de la communication (TIC), encourage le virage de la cocréation et de l'innovation collaborative, améliore la productivité et l'efficacité des services collectifs, crée de la richesse et développe l'image et la vitrine internationale de Montréal.



En effet, Montréal sera la ville hôte du prestigieux « World Congress on Information Technology » qui se tiendra du 21 au 24 mai 2012. Ce congrès est une occasion unique pour doter Montréal d'infrastructures numériques d'avant-garde qui offriront des retombées pour les entreprises du Grand Montréal. La tenue du congrès international WCIT ravive la pertinence du projet Montréal métropole numérique et en appelle au déploiement immédiat d'une première phase qui vise à doter la métropole d'infrastructures et de fonctionnalités TIC à la fine pointe dans le centre-ville de Montréal.



LE SUIVI DU PLAN D'ACTION 2012-2017 DU PMAD

L'adoption, en décembre 2011, du Plan métropolitain d'aménagement et de développement amène son lot de projets pour le développement économique. Entre autres, le plan d'action du PMAD prévoit la mise en place de la grappe bioalimentaire; les discussions avec les intervenants de ce secteur se poursuivront en 2012.

De même, le PMAD prévoit la réalisation d'une stratégie métropolitaine de mise en valeur des espaces industriels identifiant les actions qui contribueront à une occupation optimale des espaces industriels. La Communauté a choisi de confier à la commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances le mandat d'élaborer cette stratégie métropolitaine de mise en valeur des espaces industriels.

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DES ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS ET DES FINANCES

Présidente

Madame Sylvie Parent*

Membre du comité exécutif de la Ville de Longueuil

Vice-présidentes

Madame Chantal Deschamps

Mairesse de la Ville de Repentigny

Madame Andrée Hénault*

Membre du conseil de la Ville de Montréal

Membres

Monsieur Michael Applebaum³

Président du comité exécutif de la Ville de Montréal Maire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce

Monsieur Harout Chitilian*4

Membre du conseil de la Ville de Montréal

Madame Suzanne Dansereau

Mairesse de la Ville de Contrecœur

Monsieur Sammy Forcillo³

Membre du conseil de la Ville de Montréal

Monsieur Norman Girard*

Membre du conseil de la Ville de Laval

Monsieur Bill McMurchie

Maire de la Ville de Pointe-Claire

Monsieur Lionel Perez*4

Membre du conseil de la Ville de Montréal

^{*} Conseillers municipaux non membres du conseil de la Communauté.



³ Jusqu'au 28 avril 2011.

⁴ Depuis sa nomination, le 28 avril 2011.



ENVIRONNEMENT

VERS UNE TRAME VERTE ET BLEUE

PLAN D'ACTION POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX RIVES ET AUX PLANS D'EAU DU GRAND MONTRÉAL BLEU

La Communauté métropolitaine de Montréal a publié le bilan des trois itérations du *Plan d'action pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal Bleu,* appelé « Fonds bleu ». Instauré en 2002, le Plan d'action pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal Bleu a contribué au financement de quelque 68 projets d'une valeur globale de plus de 41,9 M\$, dont 6 M\$ proviennent du gouvernement du Québec, 10,5 M\$ de la Communauté et plus de 25,5 M\$ des municipalités participantes.



En 2011, près de 25 projets riverains sur l'ensemble du territoire métropolitain ont fait l'objet d'un suivi de réalisation.



PROTECTION DES ESPACES BOISÉS

En 2010, par l'entremise du Programme d'acquisition et de conservation des espaces boisés, la Communauté a retenu un projet de la Ville de Mont-Saint-Hilaire réalisé avec la collaboration du Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire pour l'acquisition d'un terrain sur le flanc sud-ouest de la montagne. À ce jour, la Communauté a contribué à hauteur de 1,8 M\$ à six projets d'acquisition d'espaces boisés à des fins de conservation qui ont nécessité des investissements totaux de plus de 12 M\$.

La Communauté collabore, en outre, à la réalisation d'une étude dirigée par la Conférence régionale des élus de la Montérégie-Est qui déterminera les principaux enjeux de protection et de mise en valeur des Montérégiennes.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Afin d'appuyer les municipalités dans l'implantation des installations de biométhanisation et de compostage des résidus organiques sur le territoire du Grand Montréal, la Communauté a mandaté Solinov afin que cette entreprise produise une étude afin d'évaluer et de favoriser la mise en marché en milieu agricole des composts et des digestats qui seront produits par ces installations.



De plus, dans le cadre du processus de révision du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR), la Communauté a commencé l'assemblage des renseignements de base sur les quantités de matières résiduelles qui serviront à la révision du Plan.

En parallèle, la Communauté poursuit ses activités de veille technologique et stratégique en gestion des matières résiduelles, principalement en diffusant le *Métro GMR*, un bulletin électronique périodique d'information.

ASSAINISSEMENT DES EAUX

Le 1er janvier 2012 marquera la fin de la période transitoire du *Règlement numéro 2008-47 sur l'assainissement des eaux* et l'entrée en vigueur de l'ensemble du règlement dont l'application est déléguée aux municipalités.

La Communauté a poursuivi, au cours de l'année, la préparation d'outils d'accompagnement afin d'appuyer, sur le plan technique, les municipalités dans leurs efforts en matière d'assainissement des eaux. Un second volet (Volet 2) du Guide d'application a été produit et des rencontres d'information et d'échanges ont été réalisées dans les différents secteurs géographiques de la Communauté à l'automne 2011. Quant à la mise à jour du guide et du formulaire proposée initialement pour la préparation du rapport de caractérisation des eaux usées et exigée des établissements industriels en période transitoire, elle a été entreprise en vue de la nouvelle caractérisation et des analyses subséguentes de suivi qui seront exigées à partir de 2012.

Un questionnaire a été transmis aux administrations municipales délégataires, au début de 2011, dans le but d'effectuer un état de situation en cours de période transitoire. Un premier rapport de suivi de l'application, basé sur les renseignements qui ont été transmis à la Communauté, a été élaboré et rendu disponible sur le site Internet de la Communauté à la fin de novembre 2011. Un second questionnaire sera transmis aux municipalités au début de l'année 2012 et permettra d'actualiser l'état de situation pour la période transitoire se terminant le 31 décembre 2011.



ASSAINISSEMENT DE L'AIR

Les rencontres du comité, composé de représentants du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, de la Ville de Montréal et de la Communauté, se sont poursuivies au cours de 2011 dans le but de renouveler l'entente de financement pour l'application de la réglementation sur l'assainissement de l'atmosphère sur le territoire de l'agglomération de Montréal.

PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU GRAND MONTRÉAL

En 2011, en référence à l'orientation 3, Un Grand Montréal avec un environnement protégé et mis en valeur du Plan métropolitain d'aménagement et de développement, la Communauté a identifié le potentiel de protection des milieux naturels. Composé principalement des bois d'intérêt métropolitain, des corridors forestiers, des cours d'eau et des milieux humides, le potentiel de conservation touche également les rives, le littoral, les milieux humides, les paysages et le patrimoine bâti d'intérêt métropolitain.

Pour assurer la mise en valeur de ces éléments, un réseau récréotouristique métropolitain, structuré autour d'une trame verte et bleue, sera déployé. Appuyée sur un réseau d'espaces naturels protégés, la Trame verte et bleue permettra à la population de profiter pleinement de ces lieux de détente, de culture et de récréation. Les organismes de conservation et de mise en valeur des milieux naturels participeront aux travaux en participant au sein d'un comité aviseur consultatif, ce qui véhiculera les préoccupations et les atteintes sectorielles et régionales quant à la mise en place de la Trame verte et bleue.

LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA MISE EN ŒUVRE DU PMAD

La commission de l'environnement supervisera les travaux portant sur la protection et la mise en valeur des milieux naturels. Sur le plan de la mise en œuvre du PMAD, il est prévu que soit confié à la commission le mandat de formuler des recommandations en vue de l'implantation de la Trame verte et bleue.

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

Président

Monsieur Alexandre Duplessis* Membre du comité exécutif de la Ville de Laval

Vice-présidentes

Madame Ginette Marotte *
Membre du conseil de la Ville de Montréal

Madame Nathalie Simon*
Mairesse de la Ville de Châteauquay

Membres

Madame Anne Barabé* Membre du conseil de la Ville de Boucherville

Monsieur Richard Bélanger

Membre du conseil de la Ville de Montréal Maire de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève

Madame Maria Calderone*

Membre du conseil de la Ville de Montréal

Monsieur Jean-Marc Robitaille Maire de la Ville de Terrebonne

Monsieur Frank Venneri

Membre du conseil de la Ville de Montréal

^{*} Conseillers municipaux non membres du conseil de la Communauté.





LOGEMENT SOCIAL ET ABORDABLE

DE NOUVEAUX OUTILS DE PLANIFICATION ET D'INFORMATION

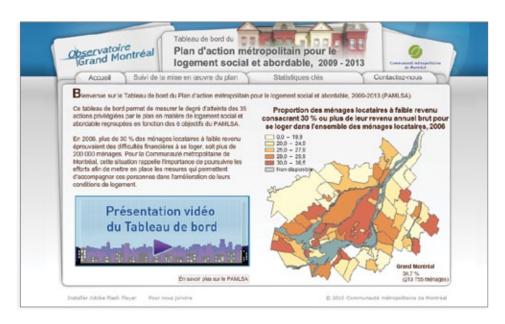
MISE EN LIGNE DU TABLEAU DE BORD DU *PLAN D'ACTION MÉTROPOLITAIN POUR LE LOGEMENT SOCIAL ET ABORDABLE, 2009-2013*

Le 18 mai 2011, le président de la commission du logement social et maire de Vaudreuil-Dorion, M. Guy Pilon, conviait les partenaires municipaux et gouvernementaux ainsi que les représentants des organismes communautaires en logement et la société civile au lancement du Tableau de bord du *Plan d'action métropolitain pour le logement social et abordable, 2009-2013 (PAMSLA).* Cet événement a eu lieu dans les locaux de la Communauté en présence des membres de la commission du logement social de la Communauté.

Le tableau de bord est un outil de suivi du *Plan d'action métropolitain pour le logement social et abordable, 2009-2013.* Rappelons que ce Plan a été adopté en juin 2008 et vise à améliorer l'accès de la population du Grand Montréal à un logement de qualité en favorisant le développement du logement social et abordable.

Le tableau de bord permet de mesurer le degré d'atteinte des 35 actions privilégiées par le PAMLSA. Pour chaque action, une fiche de suivi a été développée. Chaque fiche de suivi indique l'objectif chapeautant l'action, le partenaire invité à agir, le libellé de l'action, le degré d'avancement de sa mise en œuvre et comprend un suivi sous forme de texte analytique, de tableaux, de graphiques ou de cartes.

Le Tableau de bord du PAMLSA est hébergé sur le site de l'Observatoire Grand Montréal, où d'autres données intéressantes et régulièrement mises à jour et enrichies sur le logement sont disponibles sous l'onglet des indicateurs métropolitains.



DIFFUSION D'UN CAHIER D'INFOR-MATION SUR LES INTERVENTIONS DE LA COMMUNAUTÉ EN MATIÈRE DE LOGEMENT SOCIAL ET ABORDABLE

La Communauté a produit un document intitulé *Les interventions de la Communauté métropolitaine de Montréal en matière de logement social et abordable, Cahier d'information, Édition 2011.* Ce cahier d'information a été lancé le 18 mai 2011, à la même occasion que le Tableau de bord du PAMLSA.

Ce document, qui compte une douzaine de pages, est destiné plus particulièrement aux municipalités et aux offices municipaux d'habitation (OMH) impliqués dans la gestion des programmes de Supplément au loyer et d'Habitations à loyer modique (HLM) ou qui participent aux projets AccèsLogis et sont admissibles à des remboursements de la Communauté métropolitaine de Montréal. Ce document est un outil pour faciliter la compréhension du rôle de la Communauté, plus particulièrement en matière de financement, et on y décrit de façon très succincte les mécanismes de remboursement, les procédures à respecter et les calendriers qui s'appliquent dans chaque cas. Ce cahier sera mis à jour au besoin.







CONSULTATIONS EN VUE DE PRODUIRE DEUX RÉPERTOIRES DE BONNES PRATIQUES

Pour mener à bien le mandat que le comité exécutif de la Communauté lui avait confié, à savoir de documenter des initiatives permettant de soutenir la réalisation de projets AccèsLogis ainsi que le soutien communautaire pour les populations vivant en logement social et abordable, la commission du logement social a tenu deux séries de consultations, la première au printemps 2011, et la seconde, à l'automne 2011.

Dans les deux cas, les invités étaient des experts et des intervenants clés. Au printemps, les travaux visaient à documenter les différentes formes que peut prendre le soutien des municipalités aux projets Accès-Logis, mais les commissaires ont également documenté des mesures permettant de préserver, de rénover et d'accroître le parc locatif privé, lequel fournit la majorité des logements locatifs.

À l'automne 2011, les travaux et les consultations de la commission portaient sur les initiatives de soutien communautaire et d'aide à la personne destinées aux locataires des projets d'Habitations à loyer modique (HLM), d'OBNL et de COOP d'habitation et aux bénéficiaires de Supplément au loyer (PSL). Divers intervenants ont pris la parole dans le cadre des séances de consultation. Plusieurs autres intervenants furent également contactés et appelés à faire part de leurs expériences à la commission.

Ces travaux visent la réalisation de deux répertoires de bonnes pratiques. Ces répertoires devraient répondre aux attentes des municipalités du Grand Montréal qui, à plusieurs occasions, ont manifesté leurs besoins en information à ces sujets. Rappelons que ce mandat découle directement du *Plan d'action métropolitain pour le logement social et abordable*, 2009-2013.

REMBOURSEMENTS AUX OFFICES MUNICIPAUX D'HABITATION ET AUX MUNICIPALITÉS

En 2011, tel que le prévoit sa loi constitutive, la Communauté a remboursé aux 47 offices municipaux d'habitation (OMH) la part du déficit d'exploitation des Habitations à loyer modique (HLM) et du programme de Supplément au loyer (PSL) relevant de la responsabilité des municipalités; cette part correspond à 10 %. La Communauté s'est aussi acquittée de 25 % du déficit d'exploitation de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance (CHJM), ce qui permet, bon an mal an, de financer l'accès à plus de 27 000 HLM et d'assumer près de 9 500 PSL dans la région métropolitaine.

Par ailleurs, la Communauté a aussi remboursé aux municipalités de son territoire le montant de leurs contributions de base pour la construction de projets d'habitations d'une coopérative ou d'un organisme à but non lucratif (OBNL) réalisés dans le cadre du programme AccèsLogis, un montant équivalent à 1 600 unités de logement à coût abordable.

Plusieurs inaugurations de projets Accès-Logis ont eu lieu en 2011, notamment celles des Habitations Loggia; des Habitations un Rayon de soleil et de la Coopérative de solidarité intergénérationnelle lavalloise, laquelle offre 104 logements communautaires à des familles.

Au final, en 2011, la Communauté a consacré près de 31 M\$ au logement social et abordable, ce qui représente une nette diminution par rapport aux années précédentes. Cette diminution s'explique essentiellement par le fait que dans le Budget 2010-2011 du gouvernement Québec, l'accès à la programmation AccèsLogis a été réduit à 2000 unités alors qu'il s'élevait à 3 000 unités l'année précédente.

Rappelons qu'en 2008 et en 2009, la mise en œuvre du Plan québécois des infrastructures avait engendré l'intensification des travaux de rénovation, d'amélioration et de modernisation du parc immobilier. La mise en place subséquente d'une politique de capitalisation des travaux majeurs par la Société d'habitation du Québec (SHQ) a eu pour effet d'atténuer l'effort financier exigé par cet important chantier, ce qui a permis de réduire d'environ 4,5 M\$ les remboursements de la Communauté en matière de logement abordable par rapport à l'année 2008.





REMBOURSEMENTS AUX OFFICES MUNICIPAUX D'HABITATION ET AUX MUNICIPALITÉS

	HLM	PSL	СНЈМ	ACL et LAQ	Total
2001EF	10600000\$	1503603\$	714 440\$	1 171 118\$	13 989 161\$
2002EF	10 800 000\$	1 916 141\$	776 360\$	3 878 372\$	17 370 873\$
2003EF	10 100 000\$	2 425 956\$	774 038\$	10 210 839\$	23 510 833\$
2004EF	11 000 000\$	2 907 313\$	1 013 343\$	17 382 426\$	32 303 082\$
2005EF	11 500 000\$	3 193 661\$	1 442 635\$	34 383 811\$	50 520 107\$
2006EF	12 500 000\$	3 329 889\$	1 669 986\$	29 008 439\$	46 508 314\$
2007EF	12 921 769\$	3 610 220\$	1 606 172\$	25 917 413\$	44 055 574 \$
2008EF	12 740 013\$	3 406 272\$	1 641 583\$	19 816 502\$	37 604 370 \$
2009EF	14 401 211\$	3 827 287\$	1 814 294\$	23 775 500\$	43 818 292\$
2010EF	13 150 019\$	3 636 659\$	2 137 382\$	21 031 736\$	39 955 796\$
2011PB	11 063 877\$	3 824 428\$	2 202 295\$	13 774 621\$	30 865 221\$

EF: États financiers de la CMM PB: Prévisions budgétaires de la CMM

TABLE CMM - MUNICIPALITÉS

La Table CMM-municipalités en logement, qui regroupe des professionnels et des responsables de l'habitation des cinq secteurs de la CMM, a été constituée en 2006. Cette année encore, elle a contribué à plusieurs dossiers, notamment ceux du Tableau de bord du PAMLSA et des deux répertoires des bonnes pratiques.

COMMISSION DU LOGEMENT SOCIAL

Président

Monsieur Guy Pilon

Maire de la Ville de Vaudreuil-Dorion

Vice-présidents

Madame Monique Brisson*

Membre du comité exécutif de la Ville de Longueuil

Monsieur Alvaro Farinacci

Membre du conseil de la Ville de Montréal

Membres

Monsieur Daniel Bélanger * 5

Membre du conseil de la Ville de Montréal

Monsieur Pierre Charron

Maire de la Ville de Saint-Eustache

Monsieur Harout Chilitian * 6

Membre du conseil de la Ville de Montréal

Monsieur Gilles Deguire ⁶

Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal Maire de l'arrondissement de Montréal-Nord

Madame Ginette Grisé*

Membre du conseil de la Ville de Laval

Monsieur Alain Tassé*

Membre du conseil de la Ville de Montréal

Madame Clementina Teti-Tomassi * 5

Membre du conseil de la Ville de Montréal

⁵ Depuis sa nomination, le 28 avril 2011.

⁶ Jusqu'au 28 avril 2011.

^{*} Conseillers municipaux non membres du conseil de la Communauté.



TRANSPORT

PLUSIEURS ÉTUDES COMPLÉTÉES

PLUSIEURS ÉTUDES COMPLÉTÉES

L'année 2011 a notamment été marquée par la publication d'une série d'études techniques réalisées par le service du transport métropolitain en soutien à l'élaboration de l'élaboration et de l'adoption du Plan métropolitain d'aménagement et de développement. Ces études ont été diffusées au grand public sur le site Internet du projet de PMAD, sous la rubrique « documents de référence du PMAD ».

Voici un aperçu de ces études :

Rapport technique: définition du réseau de transport en commun métropolitain structurant (Mars 2011).

Le rapport présente les hypothèses de travail et la démarche relatives à la définition d'un réseau de transport en commun métropolitain structurant autour duquel le PMAD énonce des objectifs et des critères pour une planification intégrée de l'aménagement et du transport.

Portrait sommaire du transport routier dans le Grand Montréal (Mars 2011).

Ce rapport technique traite du réseau routier sur le territoire du Grand Montréal et dresse un état de la situation quant au contexte de planification du réseau routier métropolitain, au portrait du transport routier dans le Grand Montréal et aux principaux enjeux et projets structurants touchant le réseau routier supérieur.

Portrait des projets de transport en commun sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (Mars 2011).

Ce document fait l'inventaire des projets pour l'horizon 2020 et des besoins financiers nécessaires au maintien et au développement du TC des municipalités du Grand Montréal. Le document dresse également un portrait de l'évolution de l'offre de service, de l'achalandage, de la part modale, ainsi que des différents réseaux de transport en commun (métro, train de banlieue, autobus).

Guide d'aménagement pour les aires de TOD (Octobre 2011).

Ce document illustre les principes d'aménagement sur lesquels s'appuie le développement des aires TOD selon les réalités locales de la CMM.

Le Réseau vélo métropolitain 2031 (Novembre 2011).

Ce document présente une vision et les principes directeurs quant à l'instauration d'un réseau utilitaire et récréatif pour les déplacements en vélo dans le Grand Montréal. Ce projet couvre l'ensemble des thèmes qui touchent à l'usage du territoire et à la forme urbaine. C'est ainsi que l'intégration du vélo et de ses différents usages dans ce plan prend tout son sens.



TOUTES CES ÉTUDES
PEUVENT ÊTRE CONSULTÉES
SUR LE SITE INTERNET
DE LA COMMUNAUTÉ:
WWW.CMM.QC.CA



COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

TRANSPORT DES MARCHANDISES

Dans le cadre des travaux du PMAD, la Communauté a également reçu, en janvier 2011, un avis du Conseil intermunicipal sur le transport de marchandises (CITM) sur le diagnostic et les enjeux métropolitains, présentés par la CMM dans le rapport intitulé Aménagement de la «plaque tournante» montréalaise, octobre 2010.



Dans son avis, le CITM considère que le diagnostic réalisé par la CMM décrit bien la réalité du secteur du transport des marchandises dans le Grand Montréal. Le CITM est en accord avec l'approche globale privilégiée, par opposition à une approche par segments. Il adhère aussi à l'analyse des dynamiques d'évolution des différents modes de transport des marchandises.

LA COMMISSION DU TRANSPORT ET LE FINANCEMENT DU TRANSPORT EN COMMUN

En novembre 2011, le comité exécutif de la Communauté a mandaté la commission du transport pour l'évaluation de nouvelles sources de revenus qui pourraient être mises en place afin de pourvoir au financement adéquat du transport en commun métropolitain et faire des recommandations à cet effet. Il est à prévoir que ce dossier fera parler de lui en 2012.

COMMISSION DU TRANSPORT

Président

Monsieur Paul Larocque

Maire de la Ville de Bois-des-Filion

Vice-présidents

Monsieur Jean-Jacques Beldié

Membre du conseil de la Ville de Laval

Monsieur Bertrand Ward*

Membre du conseil de la Ville de Montréal

Membres

Madame Manon Barbe*

Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal Mairesse de l'arrondissement de LaSalle

Monsieur Pascal Forget*

Membre du conseil de la Ville de Brossard

Monsieur Luis Miranda⁷

Membre du conseil de la Ville de Montréal Maire de l'arrondissement d'Anjou

Monsieur Dominic Perri*

Membre du conseil de la Ville de Montréal

Monsieur Guy Pilon

Maire de la Ville de Vaudreuil-Dorion

Monsieur Aref Salem *8

Membre du conseil de la Ville de Montréal

^{*} Conseillers municipaux non membres



⁷ Jusqu'au 28 avril 2011.

⁸ Depuis sa nomination le 28 avril 2011.



COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

À l'automne 2010, le comité consultatif agricole de la Communauté avait été mandaté pour établir un portrait statistique métropolitain des activités et du territoire agricoles. Complété en décembre, le *Portrait statistique des activités et du territoire agricoles de la Communauté – Édition 2010* peut, depuis février 2011, être consulté sur le site Internet de la Communauté.



20101017_amenagementPlaqueTournante.pdf

Dans ce portrait, la présence de plus de 10 000 hectares de terres en friche est soulignée, de même que le fait que de 2001 à 2006, la superficie des terres en culture a subi une diminution de 6 % comparativement à une croissance de 4,5 % pour l'ensemble du Québec.

À partir de ces constats, la Communauté a inscrit au projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement, adopté en avril, l'objectif de favoriser une occupation optimale de la zone agricole en augmentant la superficie des terres en culture. À cet égard, une augmentation ciblée de 6 % de la superficie des terres en culture d'ici 2021 a été proposée, notamment par une remise en culture des terres en friche.

Dans le cadre des consultations du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) sur le livre vert pour une politique bioalimentaire, qui se sont déroulées à l'été 2011, la Communauté a rappelé cet objectif du PMAD. Plus spécifiquement, le mémoire transmit au gouvernement du Québec:

- Demande que la politique agricole favorise l'adaptation du règlement d'application du Règlement sur les exploitations agricoles afin de permettre la remise en culture des terres en friche;
- Souhaite que le MAPAQ adopte rapidement une position claire quant au caractère obligatoire ou facultatif des plans de développement de la zone agricole (PDZA) pour les municipalités régionales de comté (MRC) du territoire métropolitain;
- Suggère que la future politique bioalimentaire reconnaisse l'importance de la région métropolitaine de Montréal pour le secteur bioalimentaire québécois et que le MAPAQ appuie la mise sur pied de la grappe bioalimentaire;
- Propose la mise en place d'un comité regroupant la Communauté, l'Union des producteurs agricoles (UPA), le MAMROT ainsi que le MAPAQ dans le but de dégager une vision de l'agriculture métropolitaine.

COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Président

Monsieur André J. Côté⁹ Maire de la Ville de Candiac

Vice-président

Monsieur Richard Maheu Président de la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides

Membres issus du conseil de la Communauté

Monsieur Richard Bélanger

Membre du conseil de la Ville de Montréal Maire de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève

Monsieur Jean-Jacques Beldié Membre du conseil de la Ville de Laval

Monsieur Pierre Charron Maire de la Ville de Saint-Eustache

Madame Lorraine Guay-Boivin

Membre du conseil de la Ville de Longueuil

Membres issus du milieu agricole

Monsieur Marcel Denis

Président du syndicat de Sainte-Scholastique Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides

Monsieur Gilbert Mathieu

Président Fédération de l'UPA de Lanaudière

Monsieur Robert Jr

Producteur agricole Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield

Monsieur Normand Teasdale

Producteur agricole Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe

⁹ Jusqu'au 14 septembre 2011.



L'OBSERVATOIRE GRAND MONTRÉAL

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE GRAND MONTRÉAL

En 2011, l'Observatoire Grand Montréal a continué sa consolidation en mettant à jour ses données et en y en ajoutant de nouvelles à l'échelle des 82 municipalités et des cinq secteurs du Grand Montréal, dans la section des *Indicateurs métropolitains*, ainsi qu'à l'échelle des 33 grandes régions métropolitaines d'Amérique du Nord, dans la section *Positionnement nord-américain*. Ces données ont pu notamment appuyer l'élaboration du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD).

La publication du bulletin *L'Économie métro- politaine* s'est poursuivie, de même que celle
du *Perspective Grand Montréal,* avec la
parution de numéros portants sur le logement
locatif, sur la migration intramétropolitaine
et sur les mouvements migratoires entre
le Grand Montréal et sa périphérie.

Lancés en 2010, les midis-conférences de l'Observatoire se sont également poursuivis en 2011. La formule des midis-conférences de l'Observatoire, qui sont organisés périodiquement dans le but de susciter la réflexion et de débattre des grands enjeux de planification et d'aménagement dans le Grand Montréal, consiste en une présentation, par un ou plusieurs spécialistes invités, laquelle est suivie d'une période de questions et d'échanges. Une section de l'Observatoire regroupe les différentes présentations réalisées par nos conférenciers.

PROGRAMME DU MIDI-CONFÉRENCE DU 28 JANVIER

L'aménagement axé sur le transport en commun: étude de cas de deux projets novateurs dans le Grand Montréal

Dans le cadre de ce midi-conférence ont été présentés deux projets novateurs prenant en compte les principes d'aménagement axés sur le transport en commun, soit le programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la station de métro Concorde, à Laval, et le projet Faubourg Boisbriand, à Boisbriand.



midiConference_20110512 _presentationPDZA.pdf

PROGRAMME DU MIDI-CONFÉRENCE DU 12 MAI

Les plans de développement de la zone agricole (PDZA): des outils prometteurs pour favoriser l'occupation dynamique du territoire agricole du Grand Montréal

Dans le cadre de ce deuxième midi-conférence, le directeur général de la MRC de Roussillon a exposé la démarche et les grandes lignes du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de Roussillon finalisé à l'automne 2010, fruit d'une collaboration entre la MRC, le CLD Roussillon, le MAPAQ, le MAMROT ainsi que différents intervenants du monde agricole, dont l'UPA.



midiConference_20110128 _presentationBoisbriand.pdf



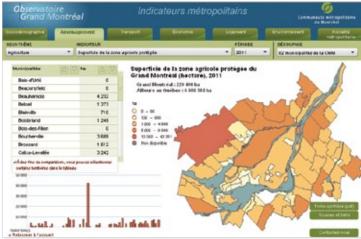


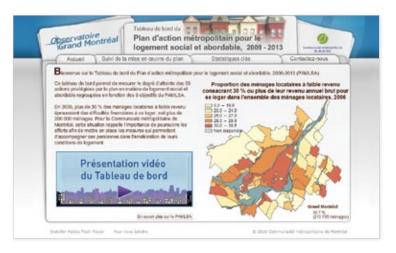
NOUVEAUTÉ DE L'OBSERVATOIRE: LE TABLEAU DE BORD DU PLAN D'ACTION MÉTROPOLITAIN POUR LE LOGEMENT SOCIAL ET ABORDABLE, 2009-2013

En 2011, l'Observatoire Grand Montréal a mis en ligne un deuxième tableau de bord, soit le Tableau de bord du Plan d'action métropolitain pour le logement social et abordable, 2009-2013. Reconnu comme un outil de suivi de mise en œuvre de politiques ou d'outils de planification, le tableau de bord a l'avantage de traduire, de manière synthétique, le degré d'avancement ou l'atteinte d'objectifs à l'aide d'un nombre restreint d'indicateurs. Ainsi, le Tableau de bord du PAMSLA 2009-2013 permet de mesurer le degré d'atteinte des 35 actions privilégiées par le plan en matière de logement social et abordable regroupées en fonction de 6 objectifs.

Ce tableau de bord est le deuxième à être mis en ligne dans la section Tableau de bord de l'Observatoire Grand Montréal. Des travaux sont actuellement amorcés en vue de développer et de mettre en ligne deux nouveaux tableaux de bord, soit celui du Plan de développement économique pour la période 2010-2015 et celui du Plan métropolitain d'aménagement et de développement.







LES 82 MUNICIPALITÉS



AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL	1 916 864
Baie-D'Urfé	3 881
Beaconsfield	19 816
Côte-Saint-Luc	32 703
Dollard-Des Ormeaux	49 902
Dorval	18 615
Hampstead	7 311
Kirkland	20 787
L'Île-Dorval	0
Montréal	1 677 012
Montréal-Est	3 876
Montréal-Ouest	5 256
Mont-Royal	19 423
Pointe-Claire	31 125
Sainte-Anne-de-Bellevue	5 335
Senneville	995
Westmount	20 827

AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL	402 953
Boucherville	41 179
Brossard	78 666
Longueuil	235 310
Saint-Bruno-de-Montarville	25 804
Saint-Lambert	21 994

399 400

VILLE DE LAVAL

COURONNE NORD	540 935
Blainville	52 525
Boisbriand	26 696
Bois-des-Filion	9 540
Charlemagne	5 820
Deux-Montagnes	17 693
L'Assomption	18 366
Lorraine	9 600
Mascouche	40 063
Mirabel	40 083
Oka	5 028
Pointe-Calumet	7 055
Repentigny	81 299
Rosemère	14 288
Sainte-Anne-des-Plaines	14 288
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	14 315
Sainte-Thérèse	26 288
Saint-Eustache	43 751
Saint-Joseph-du-Lac	5 492
Saint-Sulpice	3 312
Terrebonne	105 021

464 344
12 227
20 277
520
19 113
8 084
24 996
45 648
6 131
7 659

Hudson	4 954
L'Île-Cadieux	132
L'Île-Perrot	10 516
La Prairie	23 617
Léry	2 357
Les Cèdres	5 865
McMasterville	5 658
Mercier	11 430
Mont-Saint-Hilaire	17 414
Notre-Dame- de-l'Île-Perrot	10 564
Otterburn Park	8 543
Pincourt	13 679
Pointe-des-Cascades	1 202
Richelieu	5 491
Saint-Amable	10 337
Saint-Basile-le-Grand	16 590
Saint-Constant	24 749
Sainte-Catherine	16 764
Sainte-Julie	29 318
Saint-Isidore	2 601
Saint-Jean-Baptiste	3 139
Saint-Lazare	18 922
Saint-Mathias-sur-Richelieu	4 568
Saint-Mathieu	1 953
Saint-Mathieu-de-Beloeil	2 562
Saint-Philippe	5 604
Terrasse-Vaudreuil	1 934
Varennes	20 889
Vaudreuil-Dorion	31 461
Vaudreuil-sur-le-Lac	1 357
Verchères	5 519

СММ	3 724 496

Sources: Décrets 1069-2010/447-2011 du gouvernement du Québec

LA CMM EN CHIFFRES...



1	COMMUNAUTÉ Depuis le 1er janvier 2001	75	LANGUES PARLÉES dont les plus parlées sont le français, majoritairement, et l'anglais
2	AGGLOMÉRATIONS (MONTRÉAL ET LONGUEUIL) ayant des compétences de MRC	19,4 %	DES HABITANTS PARLENT AU MOINS DEUX LANGUES À LA MAISON EN 2006
12	MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ dont 2 sont des villes avec compétences de MRC (Laval et Mirabel)	120	COMMUNAUTÉS CULTURELLES
82	MUNICIPALITÉS LOCALES	26,5 %	DES HABITANTS ÂGÉS DE 25 À 64 ANS DÉTIENNENT AU MOINS UN BACCALAURÉAT
1 (sur 82)	VILLE (MONTRÉAL) de plus de 1,6 million d'habitants en 2011	159 milliards \$CA	DE PIB AUX PRIX DU MARCHÉ, soit 41 000 \$CA par habitant en 2009
2 (sur 82)	VILLES (LAVAL ET LONGUEUIL) qui comptent entre 200 000 et 400 000 habitants en 2011	1,95 million	D'EMPLOIS EN 2009, soit 49 % des emplois du Québec
35 (sur 82)	MUNICIPALITÉS qui comptent entre 15 000 et 150 000 habitants en 2011	200 000	EMPLOIS DANS LA HAUTE TECHNOLOGIE EN 2010
44 (sur 82)	MUNICIPALITÉS qui comptent moins de 15 000 habitants en 2011	7 millions	de touristes en 2008
5	RÉGIONS ADMINISTRATIVES, dont trois partiellement comprises (Laurentides, Lanaudière, Montérégie)	80 millions	DE CONSOMMATEURS dans un rayon de 1000 km
7	CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS, dont quatre partiellement comprises (Laurentides, Lanaudière et deux dans la Montérégie).	22 %	DES TRAVAILLEURS UTILISENT LE TRANSPORT EN COMMUN POUR SE RENDRE AU TRAVAIL EN 2011
4 360 km ²	DE SUPERFICIE TOTALE, dont 525 km² de surfaces aquatiques et 2 218 km² de terres agricoles protégées, soit 58 % du territoire	1	AÉROPORT INTERNATIONAL avec un trafic de 13,7 millions de voyageurs en 2011
3,7 millions	D'HABITANTS EN 2011, soit près de 50 % de la population du Québec	1	PORT avec un trafic de 28 millions de tonnes de marchandises en 2011, dont 44 % par conteneurs
960	HABITANTS AU KM ² EN 2011	5	UNIVERSITÉS, trois francophones et deux anglophones, ainsi que sept écoles affiliées et instituts de recherche comptant 180 000 étudiants en 2010
1,56 million	LOGEMENTS PRIVÉS EN 2011, dont 46,9 % sont en mode locatif	66	CÉGEPS ET COLLÈGES publics et privés
2,3	PERSONNES PAR MÉNAGE EN 2011	201	CENTRES DE RECHERCHE
21,2 %	DES HABITANTS SONT DES IMMIGRANTS EN 2006, dont près d'un quart est arrivé entre 2001 et 2006	60	CONSULATS ET DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

Sources: Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, ministère des Transports du Québec, Tourisme Montréal, Aéroports de Montréal, Port de Montréal, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, Conference Board du Canada, Montréal International.

À SURVEILLER

EN 2012

- Les audiences publiques de la commission du transport sur le financement du transport en commun.
- L'entrée en vigueur du Plan métropolitain d'aménagement et de développement suite à l'avis favorable du gouvernement du Québec.
- La mise sur pied du comité mandaté pour organiser l'Agora métropolitaine qui se tiendra à l'hiver 2013.
- La publication des résultats d'études permettant de mieux caractériser le territoire métropolitain ainsi que de mieux définir les potentiels de développement et de redéveloppement urbain.
- Le démarrage des activités de la grappe métropolitaine de la logistique et du transport de Montréal et de la grappe Finance Montréal.
- La mise en œuvre des premières actions prévues au Plan d'action 2012-2017 du PMAD, incluant l'adoption d'une stratégie immobilière TOD et hors TOD ainsi que l'élaboration d'une stratégie métropolitaine de mise en valeur des espaces industriels.
- La session de travail conjointe des membres des équipes de secrétariat de grappes dans le cadre d'une collaboration intergrappes.
- La réalisation, par les MRC et les agglomérations, d'outils de développement et de mise en valeur de la zone agricole, conformément aux dispositions du PMAD.
- L'annonce d'investissements pour la réalisation des premiers projets de la Trame verte et bleue du Grand Montréal.
- La publication du bilan 2009-2010 de la mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR).
- Le lancement de deux répertoires de bonnes pratiques en logement social et abordable.



LES INSTANCES DÉCISIONNELLES

DE LA COMMUNAUTÉ

En 2011, le conseil a tenu 6 assemblées publiques tandis que le comité exécutif s'est réuni 13 fois. Le conseil a adopté un total de 41 résolutions, et le comité exécutif, 156.

Les commissions se sont réunies 31 fois, incluant la tenue de 11 séances de consultation publique sur le projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement.

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMUNAUTÉ

Président

Monsieur Gérald Tremblay Maire de la Ville de Montréal

Vice-présidente

Madame Caroline St-Hilaire Mairesse de la Ville de Longueuil

Monsieur Alan DeSousa

Président du comité exécutif de la Ville de Montréal

Monsieur Sammy Forcillo

Membre du conseil de la Ville de Montréal

Monsieur Michel Gilbert

Maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Monsieur Luis Miranda

Membre du conseil de la Ville de Montréal

Monsieur Jean-Marc Robitaille

Maire de la Ville de Terrebonne

Monsieur Gilles Vaillancourt

Maire de la Ville de Laval



MEMBRES DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ

Président

Monsieur Gérald Tremblay Maire de la Ville de Montréal

Vice-président

Monsieur Gilles Vaillancourt Maire de la Ville de Laval

AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Monsieur Michael Applebaum 10

Président du comité exécutif de la Ville de Montréal Maire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce

Madame Manon Barbe 10

Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal Mairesse de l'arrondissement de LaSalle

Monsieur Richard Bélanger

Membre du conseil de la Ville de Montréal Maire de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève

Monsieur Michel Bissonnet¹¹

Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal

Monsieur Gilles Deguire 10

Membre du conseil de la Ville de Montréal Maire de l'arrondissement de Montréal-Nord

Monsieur Richard Deschamps 10

Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal

Monsieur Alan DeSousa

Vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal Maire de l'arrondissement de Saint-Laurent

Monsieur Christian G. Dubois 11

Membre du conseil de la Ville de Montréal

Monsieur Alvaro Farinacci

Membre du conseil de la Ville de Montréal

Monsieur Sammy Forcillo

Membre du conseil de la Ville de Montréal

Madame Helen Fotopulos

Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal

Monsieur Pierre Gagnier 12

Membre du conseil de la Ville de Montréal Maire de l'arrondissement de Montréal-Nord

Monsieur Jean-Marc Gibeau 12

Membre du conseil de la Ville de Montréal

Monsieur Edward Janiszewski 13

Maire de la Ville de Dollard-Des Ormeaux

Monsieur Bill McMurchie

Maire de la Ville de Pointe-Claire

Monsieur Luis Miranda

Membre du conseil de la Ville de Montréal Maire de l'arrondissement d'Anjou

Monsieur Peter F. Trent 14

Maire de la Ville de Westmount

Monsieur Frank Venneri

Membre du conseil de la Ville de Montréal



LAVAL

Monsieur Basile Angelopoulos Vice-président du comité exécutif de la Ville de Laval

Monsieur Jean-Jacques Beldié Membre du conseil de la Ville de Laval

AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

Madame Caroline St-Hilaire Mairesse de la Ville de Longueuil

Monsieur Philippe Brunet Maire de la Ville de Saint-Lambert

Monsieur Paul Leduc Maire de la Ville de Brossard

COURONNE NORD

Monsieur Pierre Charron Maire de la Ville de Saint-Eustache

Madame Chantal Deschamps Mairesse de la Ville de Repentigny

Monsieur Paul Larocque Maire de la Ville de Bois-des-Filion

Monsieur Jean-Marc Robitaille Maire de la Ville de Terrebonne

COURONNE SUD

Monsieur André J. Côté 15 Maire de la Ville de Candiac

Madame Suzanne Dansereau Mairesse de la Ville de Contrecœur

Monsieur Michel Gilbert Maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Monsieur Jacques Lambert 16 Maire de la Ville de Mercier

Monsieur Guy Pilon Maire de la Ville de Vaudreuil-Dorion

¹⁶ Depuis sa nomination, le 14 septembre 2011.



¹⁰ Jusqu'au 15 avril 2011.

Depuis sa nomination, le 15 avril 2011.
 Depuis sa nomination, le 15 avril 2011.
 Depuis sa nomination, le 15 avril 2011.
 Jusqu'au 25 mai 2011.

Depuis sa nomination, le 25 mai 2011.
 Jusqu'au 14 septembre 2011.



